

2025/24/03/15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présent(e)s : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine (**arrivée à 21h19, après le vote du procès-verbal du conseil municipal du 14/01/2025**), LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc.

Procurations : LE GRAND Mickaël à PERON Alan, LE GRAND Hicham à BOURLÈS Christophe, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

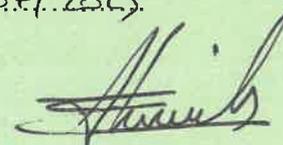
Date de convocation : 13/03/2025
Convocation affichée le : 17/03/2025
Date d'un ordre du jour complémentaire et affichage : 18/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4

Reçu en Préfecture de VANNES le 04/04/2025
Publié ou notifié le 04/04/2025
Certifié exécutoire le 07/04/2025
A GOURIN, le 07/04/2025.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



15- AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE POUR LE DÉPÔT DU PERMIS D'AMÉNAGER DU LOTISSEMENT SAINT-PHILIBERT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de déposer un permis d'aménager afin de réaliser l'aménagement du lotissement Saint-Philibert.

Il demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à déposer ce permis au nom et pour le compte de la commune, ainsi qu'à signer et déposer tout document nécessaire à l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

La note de présentation du projet a été transmise aux membres de l'assemblée délibérante.



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 056-215600669-20250324-D2025240315-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,
AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son adjoint délégué en cas d'empêchement, à déposer le permis d'aménager pour la réalisation de l'aménagement du lotissement Saint-Philibert, au nom et pour le compte de la commune, ainsi qu'à signer et déposer tout document nécessaire à l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 24 mars 2025

Le Maire,

HERVÉ LE FLOCH.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.